

Feuille de route de la JICA

Trajectoire des activités de développement de la JICA pour l'exercice 2014

1. Aide aux pays émergents et en développement pour une croissance commune avec le Japon

- La JICA contribuera à la croissance des pays émergents et en développement, notamment par le développement des infrastructures économiques, le soutien aux entreprises privées locales, le renforcement des systèmes juridiques et le développement des ressources humaines. Ce faisant, la JICA apportera une aide attentive aux populations socialement vulnérables, notamment aux pauvres, aux personnes handicapées et aux personnes âgées afin de réduire les inégalités. Simultanément, la JICA s'efforcera de réduire les inégalités en développant les opportunités d'éducation, en renforçant les systèmes de sécurité sociale et en dynamisant les zones rurales.
- La JICA entend mettre en place un certain nombre d'initiatives conformément à la stratégie d'exportation des systèmes d'infrastructures, notamment (1) la promotion des partenariats public-privé pour renforcer la compétitivité internationale, (2) l'identification et l'aide à la formation des entreprises, des gouvernements locaux et des ressources humaines aptes à stimuler l'exportation des infrastructures, (3) la promotion des normes japonaises comme normes internationales basées sur des technologies et des connaissances avancées, et (4) le soutien à la participation dans le domaine des infrastructures qui deviendront de nouvelles frontières pour les entreprises.

2. Promotion de la sécurité humaine et de la consolidation de la paix

- Afin de réaliser les OMD et d'aider les États fragiles, la JICA apportera son soutien aux populations pauvres et dans des domaines tels que les soins de santé à l'échelle internationale, l'éducation et l'eau. Pour contribuer à la sécurité humaine, la JICA va également renforcer son soutien à la stratégie pour une diplomatie de la santé mondiale et à la couverture santé universelle, et offrir une assistance régulière aux Philippines, et à d'autres pays frappés par des catastrophes, par des actions de secours d'urgence, de reconstruction après une catastrophe et de réduction du risque de catastrophe.
- En se basant sur une évaluation minutieuse de la situation des pays, et plus particulièrement des conditions de sécurité, la JICA apportera une aide opportune pour la consolidation de la paix, notamment en Afghanistan, en Irak, en Palestine, au Soudan du Sud, dans la Corne de l'Afrique, dans les pays environnant le Sahel, aux minorités ethniques du Myanmar, dans la région de Mindanao, aux Philippines, et aux pays voisins de la Syrie.
- La JICA mènera diverses initiatives afin d'établir et de promouvoir des valeurs telles que la démocratie et l'État de droit, notamment par le renforcement des capacités des médias.

3. Initiatives de coopération internationale et tendances de l'aide internationale

- La JICA coopérera de manière proactive avec la communauté internationale sur le programme de développement de l'après-2015, et

poursuivra sa contribution pour la réalisation des OMD actuels.

- Afin de contribuer aux discussions sur l'établissement d'un nouveau cadre international de lutte contre le changement climatique pour l'après-2020 réunissant tous les pays, la JICA soutiendra les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique des pays en développement, en accord avec la stratégie diplomatique proactive de lutte contre le changement climatique.
- La JICA promouvra l'intégration de la gestion du risque de catastrophe et contribuera à l'établissement de communautés résilientes et d'un développement urbain durable dans le cadre du programme de développement de l'après-2015, de la troisième conférence mondiale des Nations unies sur la prévention des catastrophes naturelles, qui aura lieu au Japon en 2015, ainsi que de la suite du cadre d'action de Hyogo.
- La JICA étendra sa collaboration avec des partenaires internationaux et suivra les discussions sur la redéfinition de l'APD et des fonds de développement.

4. Promotion de la collaboration du secteur privé et collaboration au niveau national

- Afin de soutenir proactivement les activités du secteur privé qui contribueront au développement, la JICA va s'employer à établir et renforcer résolument les projets apportant une aide directe aux entreprises du secteur privé, notamment l'appui au développement des PME à l'étranger, le financement des investissements du secteur privé, l'aide aux infrastructures par des partenariats public-privé (PPP), la promotion des activités à la base de la pyramide (BoP). L'Agence encouragera également les projets dans le cadre du programme de collaboration avec le secteur privé pour la diffusion des technologies japonaises et du programme des volontaires à l'étranger avec la collaboration du secteur privé.
- La JICA renforcera son soutien aux activités internationales des gouvernements locaux japonais et à leurs efforts de dynamisation de leurs communautés par le renforcement de la participation aux activités d'APD, notamment aux programmes de partenariat et aux projets de coopération technique de la JICA, ainsi qu'aux programmes de formation technique.
- La JICA offrira une aide témoignant du soft power japonais, notamment de ses connaissances et expériences en matière de développement accumulées par les industries, les gouvernements, les universités et la société civile du Japon. Pour ce faire, la JICA identifiera les forces motrices parmi les ONG, la société civile, les gouvernements locaux, les entreprises privées, les universités et autres entités, et elle encouragera la collaboration entre ces forces.

5. Soutien à l'autonomisation et à l'implication sociale des femmes dans les pays en développement

- En se basant sur les politiques du gouvernement japonais ayant trait à la place des femmes dans l'aide aux pays en développement, la JICA soutiendra les politiques et les systèmes favorisant l'égalité des sexes, la formulation et la mise en œuvre de projets dont les femmes sont les principales bénéficiaires, et elle intégrera une perspective de genre dans le processus de formulation des projets dans l'ensemble des secteurs et cibles de son action.